



## DREAL PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

### Mayenne

publié le 22 décembre 2017 (modifié le 11 juin 2018)

#### Changé

Aménagement du secteur sud-ouest de Changé-Lotissement de la Coudre 1 & 2

[Avis signé le 14 mai 2018](#) (format pdf - 907 ko - 18/05/2018)

#### Château-Gontier

Extension de la ZAE nord de Bazouges

*Pas d'observation émise par l'Autorité environnementale dans le délai réglementaire échu le 11 juin 2018*

#### Houssay

Demande d'autorisation d'exploiter un atelier de volailles de chair et de mettre en place une plate-forme de compostage - GAEC Le Petit Nuillé

*Pas d'observation émise par l'Autorité environnementale dans le délai réglementaire échu le 15 janvier 2018*

#### Laval

Construction d'un crématorium - Laval agglo

*Pas d'observation émise par l'Autorité environnementale dans le délai réglementaire échu le 6 juin 2018*

#### Pré-en-Pail, Saint-Cyr-en-Pail et Saint-Samson

Projet de Parc éolien des Avaloirs - SASU Parc éolien des Avaloirs

[Avis signé le 23 mars 2018](#) (format pdf - 661.2 ko - 26/03/2018)

#### Saint-Fraimbault-de-Prières

Projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit "Guéaintain" - SAS LOCOGEN

[Avis signé le 26 février 2018](#) (format pdf - 372.4 ko - 04/04/2018)

#### Sainte-Suzanne-et-Chammes

Centrale biogaz des Coëvrons - Vol V Biomasse

[2017 2922 avis mrae signe](#) (format pdf - 597.7 ko - 06/04/2018)

#### Villaines-la-Juhel

Construction d'une centrale solaire photovoltaïque au lieu-dit "Le Champ Blanc" - SAS QUADRAN

[Avis signé le 6 mars 2018](#) (format pdf - 2 Mo - 12/03/2018)

© DREAL des Pays de la Loire  
Imprimé le : 22/06/2018 08:42:26

Adresse de cette page : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/mayenne-a4306.html>

PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
des Pays de la Loire

Nantes, le

18 AVR. 2018

Service connaissance des territoires et évaluation  
Division évaluation environnementale

Courriel : [evaluation-environnementale.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr](mailto:evaluation-environnementale.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr)

Nos réf. : SCTE/DEE - AR 2018-3174

Dossier n° : 2018-003174

Monsieur le Président,

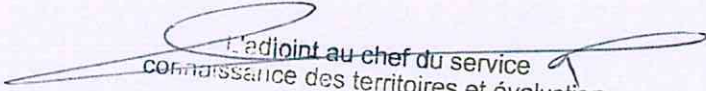
Vous m'avez transmis pour avis au titre des articles L.122-1 et suivants, et R.122-1 et suivants du code de l'environnement, le dossier de construction d'un crématorium à Laval, sur le territoire de la commune de Laval.

Par la présente, j'accuse réception en date du 6 avril 2018 de ladite transmission qui vaut saisine officielle de l'autorité environnementale en charge d'élaborer son avis.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, l'avis devra être rendu dans un délai de deux mois suivant cette réception, soit le 06 juin 2018. Il sera réputé sans observation s'il n'a pas été émis dans ce délai.

Il peut s'écouler quelques jours entre la date de signature de l'avis et sa réception par vos soins en raison du temps nécessaire pour son acheminement. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir attendre quelques jours au-delà de la date limite mentionnée ci-dessus avant de déclarer l'avis tacite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
Adjoint au chef du service  
connaissance des territoires et évaluation

Christian RINCE

Monsieur François ZOCCHETO  
Président de Laval agglo  
Hôtel communautaire  
1, place du Général Ferrié  
CS 60809

53008 LAVAL